

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Education et Motricité Parcours -type : Education et Motricité Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours EM : Yoann Dupraz (Grenoble) Loïc Le Diot (Valence) Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud	Code Diplôme : BALED02 /BLVL Code VDI : 19191 Code Etape : BALED /BLSEM Code VET : 211211	Date approbation Contrat composante : Date approbation CPVU ou CSPM : N° de version dans l'accréditation : Formation initiale/Formation (Préalable)
---	--	---

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (EET) ou Evaluation continue intégrale (EC) ou Examen terminal (ET)						NOMBRE D'HEURES						
								Evaluation initiale				Règle du Max		NON	CM	CN	CM/TD	TD	TP	total
								Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %							
SEMESTRE 5																				
		UE 51. Technologies de l'intervention EM - 1			UEX	9	3						X	13,5		27	36	76,5		
		Sports collectifs (champ 4)					3	Ecrit ou Oral	0,6								9	12	25,5	
		Combat-raquette (champ 4)					3	Ecrit ou Oral	0,6								9	12	25,5	
		Au choix :					3													
		2D - Activités physiques de développement et d'entretien de la personne (champ 5)						Ecrit ou Oral	0,6	oral	1,2						9	12	25,5	
		ID : Jeux traditionnels						Ecrit ou Oral	0,6											
		UE 52. Stage 1			UEX	6	2						X	13,5		22,5	9	45		
		Analyse de l'intervention - 1					3	écrit ou dossier#	0,3	Ecrit	0,7					9	9	22,5		
		Au choix :					3	1							9	13,5		22,5		
		ID : Connaissances institutionnelles PLC						Ecrit ou dossier#	0,3	Ecrit	0,7									
		ID : Connaissances institutionnelles PE						écrit ou dossier#	0,3	Ecrit	0,7									
		UE 53. Sciences de l'intervention et expertise de l'enseignant			UED	6	2						X	24		24		48		
		Psychologie de la motivation et intervention					3	1	Ecrit ou dossier	0,4	Ecrit	1,2			12	12		24		
		Pédagogie de l'intervention					3	1	Ecrit ou dossier	0,4	Ecrit	1,2			12	12		24		
		UE 54. Histoire de l'EPS à l'Ecole au choix			UEX	3	1						X	15		10,5		25,5		
		option PE						Ecrit	0,3	écrit	0,7									
		option PLC						Ecrit *	0,3	écrit *	0,7									
		UE 55. Ouverture : intervenir avec des élèves à besoins spécifiques			UED	3	1				écrit	1		X	12		12	24		
		UE 56. Anglais de spécialité EM			UED	3	1				écrit	1		X			24	24		
								Ecrit ou oral	0,3	écrit ou oral	0,4									
								écrit ou oral	0,3											
		UE 57. Atelier d'écriture			UED	3	1				écrit *	0,3			3		24	24		
								Ecrit *	0,2	Ecrit*	0,3									
								Ecrit	0,2	Ecrit	0,3									
						Total ECTS / Semestre	33	11					nbre total d'heures							
													81,00	0,00	0,00	144,00	45	267		

Commentaire :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

Dans l'UE 54 et 57, une seule épreuve commune de 1h1 sera organisée : entre atelier d'écriture et histoire de l'EPS à l'école pour l'option PLC (noté EET) ; l'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacune des matières (pour le CCF et le CT)

Dans l'UE 52 stage 1 : une épreuve commune sera organisée entre l'EC analyse de l'intervention et l'EC à choix, noté écrit. l'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacun des EC

		Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Education et Motricité		Code Diplôme : /BALEDUZ / BVLEDUZ		Date approbation Conseil composante :																							
		Parcours-type : Education et Motricité		Code VDI:191161		Date approbation CFVU ou CSPM :																							
		Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours EM : Yoann Dupraz (Grenoble) Loïc Le Diot (Valence)		Code Etape : /BALJED /BLJEM		N° de version dans l'accréditation :																							
		Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN		Code VET :211211		Formation Initiale/Formation Continue																							
		Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud		Présentiel																									
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						NOMBRE D'HEURES				suivi HTD	total										
								Evaluation initiale			Règle du Max			CM	CN	CM/TD	TD			TP									
								Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %								NON								
SEMESTRE 6																													
		UE 61. Technologies de l'intervention EM - 2		UEO	9	3									X	13,5			27	36			76,5						
		Activités physiques de pleine nature (champ 2)			3	1	Ecrit ou Oral	0,6								4,5			9	12			25,5						
		Activités physiques acrobatiques et/ou artistiques (champ 3)			3	1	Ecrit ou Oral	0,6		Ecrit 2h ou oral	1,2					4,5			9	12			25,5						
		Activités physiques de performance (champ 1)			3	1	Ecrit ou Oral	0,6								4,5			9	12			25,5						
		UE 62. Stage 2		UEO	3	1									X	10,5			9				20	39,5					
		Analyse de l'intervention - 2					ecrit	0,3	oral	0,7						10,5			9				19,5						
		Stage							quitus														20	20					
		UE 63. Sciences de l'intervention : apprentissage moteur		UEO	6	2									X	21			19,5	8				48,5					
							Ecrit - devoir surveillé	0,6	Ecrit 3h	1,4																			
									quitus																				
		UE 64. Spécialité sportive		UEO	3	1									X								24	24					
							Ecrit - rapport	0,15	Oral	0,5																			
							dossier	0,15	pratique	0,2																			
		UE 65. Spécialisation - au choix		UEX	3	1									X	27								75					
		option PLC			3	1										3							24	27					
		Histoire des acteurs de l'EPS					Ecrit	0,3	Ecrit	0,7																			
		option PE			3	1										24								24					
		ETC mathématiques		ETC	3	1																							
							Ecrit - devoir surveillé	0,15	Ecrit	0,55																			
							Ecrit - devoir surveillé	0,15																					
							Ecrit - devoir surveillé	0,15																					
		Interdisciplinarité et EPS			3	1																	24	24					
							Oral	0,3	oral	0,7																			
		UE 66. Sécurité et enseignement		UEO	3	1									X	4,5			3	16				22					
		Sauvetage aquatique							quitus-pratique #							1,5							10	10					
		Sécurité en escalade							quitus-pratique #							3			3	6				12					
																Total ECTS / Semestre		27	9										
Commentaire :																Semestre 6 mention EM - PLC		76,5	0	0	106,5	84		285,5					

20h/groupe de mise en stage et suivi stage

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

UE 62: le quitus de l'UE 62 correspond à la remise d'un dossier de stage satisfaisant aux critères énoncés dans l'UE.Si le quitus est validé il est conservé en 2nde session et en cas de redoublement pendant une année.

Dans l'UE 66, les étudiants doivent passer une épreuve pratique. La réussite à cette épreuve pratique validera le quitus (-SATIS). Dans la cas contraire, le quitus sera non validé (non SATIS).

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

UE63: le quitus correspond à la réalisation des présentations orales demandées, conformément au cahier des charges données en TD et au calendrier défini par l'enseignant. S'il est validé, il est conservé en 2nde chance